inafon
depuis 1972

Gestion de l'office

INFORMATIONS

CODE PRODUIT
GDL348A

PUBLIC CONCERNÉ
Notaires, RH, comptables et tous collaborateurs de l'office notarial

NIVEAU
Pratique courante

DURÉE
0.29 jour(s) (2,0 heures)

PRÉREQUIS
Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances en matière de droit social sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION
Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Type de formation : Intra, inter, commandé
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur.
Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur.
Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie.
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

MODALITÉS TECHNIQUES
En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public.
En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT
Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant
Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)
Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION
Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Focus sur le partage de la valeur : comment en faire bénéficier le dirigeant?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les enjeux du partage de la valeur et les conditions dans lesquelles le dirigeant peut bénéficier de la participation
- Mettre en œuvre l'intéressement et déterminer les modalités permettant au dirigeant de capitaliser via le PEE et le PER Collectif
- Optimiser la rémunération nette du dirigeant grâce à l'abondement et construire des stratégies combinant intéressement, participation et plans d'épargne
- Évaluer l'intérêt des stock-options, BSPCE et attributions gratuites d'actions (AGA) pour associer durablement le dirigeant à la création de valeur
- Comparer les différents dispositifs (avantages, limites, coût employeur, impact fiscal)
- Mettre en œuvre des solutions opérationnelles adaptées à la taille et au profil de l'entreprise

CONTENU

LES ENJEUX DU PARTAGE DE LA VALEUR POUR LE DIRIGEANT PARTICIPATION

- Dans quels cas le dirigeant peut-il en bénéficier ?

INTÉRESSEMENT

- Le dispositif incontournable pour les entreprises de moins de 250 salariés

PEE ET PER COLLECTIF

- Comment permettre au dirigeant de capitaliser dans un cadre avantageux ?

L'ABONDEMENT

- Un levier souvent sous-exploité pour augmenter la rémunération nette du dirigeant

ARTICULER INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION ET PLANS D'ÉPARGNE : STRATÉGIES DE COMBINAISON GAGNANTES STOCK-OPTIONS ET BSPCE

- Quels intérêts pour les dirigeants et sociétés en croissance ?

ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS (AGA)

- Associer durablement le dirigeant à la création de valeur

COMPARATIF DES DISPOSITIFS

- Avantages, limites, coût employeur et impact fiscal

EXEMPLES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES SELON LA TAILLE ET LE PROFIL DE L'ENTREPRISE

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636